

Portant Elévation à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre National du Bénin de son Excellence Madame Carla BRUNI-SARKOZY, Première dame de France.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT  
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ; et la Loi N°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU le Décret N°2009 – 260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU La Lettre N° 810/PR/DC/SP-C du 22 novembre 2010 régularisant la décision de nomination et de promotion de Madame Carla BRUNI-SARKOZY première dame de France dans l'Ordre National du Bénin ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin.

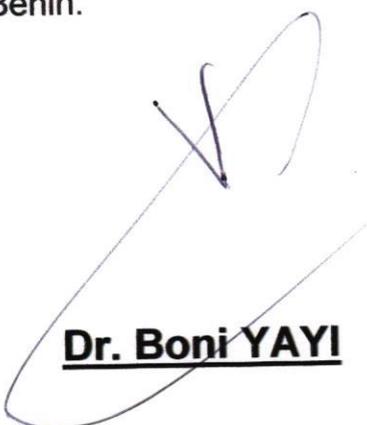
**DECRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : est élevée à titre Exceptionnel, Civil et Etranger à la dignité de Grand Croix de l'Ordre National du Bénin, Son Excellence Madame Carla BRUNI-SARKOZY, Première dame de France, pour prendre rang du 26 Janvier 2010.

**Article 2** : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

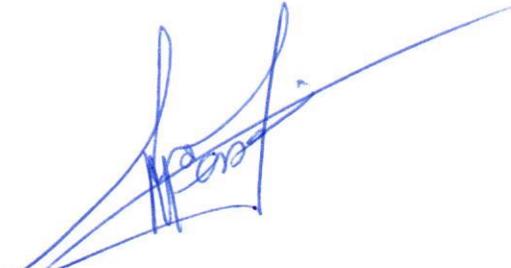
Fait à Cotonou, le 10 DECEMBRE 2010

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



**Dr. Boni YAYI**

La Grande Chancelière de  
l'Ordre National du Bénin



**Dr. Koubourath OSSENI**

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 30 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE – DCC – INSAE 3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASEG – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSEE 01.